

# Les candidats « citoyens » tentent de se faire une place aux législatives

11 mai 2017 / [Martin Cadoret \(Reporterre\)](#)



Validant le rejet des partis politiques par les électeurs, des candidats aux législatives s'inscrivent dans le sillage des mouvements citoyens. En proposant notamment d'associer les électeurs à leurs prises de décision, ces candidats « citoyens » souhaitent faire de la politique autrement.

---

Pendant que, sur les plateaux télévisés, les éditorialistes se délectaient d'avance du sanglant débat entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, dans un petit bar parisien, des candidats aux législatives préparaient la suite de l'élection présidentielle. Ce mercredi 3 mai, six d'entre eux se revendiquant comme « *citoyens* » avaient convoqué une réunion pour exprimer leur souhait de « *pirater* » l'Assemblée nationale.

« *On peut trouver cela étrange de faire cela entre les deux tours... mais les législatives sont justement un 3<sup>e</sup> et un 4<sup>e</sup> tour* », a attaqué Isabelle Attard, la seule élue sortante du groupe. La députée du Calvados veut « *donner à voir des candidats qui ont envie de faire de la politique autrement* » pour répondre à la défiance des Français envers la classe politique.

À ses côtés, cinq autres personnalités « *hors parti* », dont **Charlotte Marchandise**, ex-candidate citoyenne à la présidentielle ou encore **Caroline De Haas**, militante féministe cofondatrice d'Osez le féminisme. Deux autres candidats n'ont pas pu être présents, mais s'inscrivent dans le même mouvement : Ben Lefetey, figure des opposants au barrage de Sivens, et François Ralle, conseiller consulaire à Madrid. En tout, ils sont huit à s'inscrire dans cette démarche. Ils n'ont en commun aucune étiquette, mais plusieurs se présentent dans leur circonscription sous la bannière d'un **mouvement citoyen** comme La Relève citoyenne — c'est le cas de Charlotte Marchandise et de Ben Lefetey — ou À nous la démocratie. Leur mot d'ordre commun : associer les votants à leurs prises de décision.

## Associer les électeurs aux prises de décisions au cours du mandat

« *Cela fait longtemps que je me définis comme députée citoyenne*, dit Isabelle Attard. *Cela signifie rendre des comptes à ses électeurs et avoir un dialogue permanent avec eux. Nous souhaitons expérimenter une nouvelle forme de participation démocratique.* » Elle-même a déjà confié la gestion de sa réserve parlementaire à neuf citoyens volontaires de sa circonscription, une idée reprise par plusieurs candidats. Étant habituellement attribuée à des associations et des projets à la discrétion de chaque député, cette enveloppe de 130.000 euros est souvent critiquée pour son manque de transparence et sa propension à encourager le clientélisme.



Les candidats «citoyens» réunis le 3 mai, à Paris. De gauche à droite:  
Xavier Hervo, Nathalie Perrin-Gilbert, Isabelle Attard, Thomas  
Watanabe-Vermorel, Charlotte Marchandise et Caroline De Haas.

Tous aimeraient associer les électeurs aux prises de décisions au cours du mandat. Caroline De Haas, elle, veut créer une assemblée citoyenne habilitée à contrôler ses décisions. « *Quand on dit ça aux gens, ils nous disent que le mot “contrôle” est un peu fort. C’est nous qui devons faire de la pédagogie pour expliquer pourquoi c’est une bonne chose* », relève la candidate. « *Pendant la loi travail, j’ai croisé des députés qui voulaient signer la motion de censure du gouvernement, mais étaient pieds et poings liés par leur parti. Cette loi aurait pu ne pas passer ! Le contrôle citoyen permet d’éviter ce genre de comportements* », assure celle qui avait lancé une pétition contre la loi El-Khomri, signée en ligne par plus d’1,3 million de personnes. Dans sa circonscription, Caroline De Haas sera d’ailleurs confrontée à l’ex-ministre du Travail, candidate du Parti socialiste.

Pour la militante féministe, ces candidatures citoyennes sont aussi l’occasion de recréer du lien avec des gens éloignés de la politique. « *Sur une centaine de personnes qui ont mené des actions pour ma campagne, 82 % ne sont pas membres d’un parti. Pour un tiers d’entre eux, c’était même la première action militante. Ce qui les a fait rester, c’est le fait que l’on soit dans un lieu d’échange. Toutes nos réunions commencent par un débat, parfois avec un expert. Parfois, on est d’accord, d’autres fois non* »,

explique Caroline De Haas.

## Se positionner au-delà des partis traditionnels, un préalable au contrôle citoyen

« Une exigence commune nous caractérise. Nous nous sommes mis nos propres garde-fous pour ne pas tomber dans les travers que nous dénonçons », dit Isabelle Attard, avant de rappeler que les candidats citoyens ont tous signé la **charte d'Anticor**, qui comporte une liste de mesures pour rendre plus transparente et plus éthique l'Assemblée nationale. « Il faut un renouvellement du personnel politique. Les parlementaires actuels ne feront rien pour limiter leurs mandats dans le temps ou frapper d'inéligibilité en cas de corruption », dit Xavier Hervo, candidat dans les Hauts-de-Seine. Il se présente contre un dinosaure de l'Assemblée nationale incarnant ce qu'il dénonce, Patrick Balkany, qui a été l'objet de plusieurs mises en examens, mais a quand même pu être député pendant 23 ans de mandat.

Pour ces candidats, se positionner au-delà des partis traditionnels est le préalable au contrôle citoyen. « Ce que j'ai pu voir, c'est que les députés choisissent d'obéir au parti quitte à se désengager des promesses faites aux électeurs », dit Isabelle Attard. Malgré l'affaiblissement du Parti socialiste et de Les Républicains, cela n'est pas près de changer. Certes, le mouvement du nouveau président de la République axe sa communication sur un renouvellement puisqu'un certain nombre de candidats d'En Marche ! seront issus de la société civile. Mais, ce mouvement, comme celui de la France insoumise, exige de ses candidats aux législatives une discipline de vote...



Un problème que se posent les candidats citoyens est qu'ils entrent de fait en concurrence avec d'autres listes de partis de gauche dont ils pourraient partager le programme, comme Europe Écologie-Les Verts ou la France insoumise. Pour autant, ils prônent le dialogue. « *On veut discuter avec les différentes composantes de la gauche et des écologistes. Quand la gauche est divisée, on n'est pas au deuxième tour. Il faut éviter cela aux législatives. On doit avoir une intelligence collective* », raisonne Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon et candidate dans le Rhône. « *La France insoumise dit beaucoup rassembler... mais il faut être raisonnable. À certains endroits, il pourrait y avoir un candidat citoyen dans lequel tout le monde se reconnaît, comme Ben Lefetey à Sivens. Ou Nathalie à Lyon, la seule de la métropole lyonnaise qui s'oppose à Gérard Collomb* », dit Isabelle Attard. Elle-même est proche de **François Ruffin, qui a prouvé dans sa circonscription** qu'il était possible de rassembler tous les partis de la gauche du PS.

**Une démarche qui s'inscrit dans le temps long**

D'autant plus que certains de ces candidats citoyens sont dragués par plusieurs partis, comme Charlotte Marchandise, candidate en Ille-et-Vilaine. *« Entre la France insoumise, EELV, Nouvelle Donne, plusieurs formations m'ont proposé d'être tête de liste ou suppléante. Je leur ai répondu : "Super, on y va tous ensemble." Mais ils ont refusé, leur logique n'est pas celle-là »,* regrette l'ex-candidate à l'élection présidentielle. *« Le système est mal fait,* ajoute Thomas Watanabe-Vermoral, porte-parole du Parti pirate français et lui-même candidat à Paris. *Certains partis veulent conserver leurs subventions en présentant un maximum de candidats. »* Charlotte Marchandise se veut toutefois positive. *« Cela n'empêche pas de discuter. Et si, à Rennes, on réussissait à avoir un début de discussion, ça serait déjà ça de pris pour la suite. »*

Tous inscrivent leur démarche dans celle de l'Archipel citoyen, c'est-à-dire la volonté d'avoir au moins un candidat citoyen par circonscription issu de la diversité des mouvements constitués en France. Mais cela n'empêche pas les dissonances dans certaines circonscriptions. En témoigne celle de Caroline De Haas la candidature de Fatou Tall, sous la bannière *À nous la démocratie*. Fatou Tall ne cache pas son scepticisme. *« Caroline De Haas a un positionnement douteux : elle est candidate citoyenne, mais soutenue par EELV, ce qu'elle ne mentionne pas sur les affiches. Il y a quelques mois, elle a aussi rejoint la campagne de Cécile Duflot aux primaires du parti. Pour être crédible, je pense qu'il faut se couper totalement de la logique partisane. J'ai donc considéré que nous ne proposons pas la même chose avec ma candidature »,* explique cette avocate de profession.

Un autre mouvement ambitionne de présenter des candidatures citoyennes dans de nombreuses circonscriptions : #MaVoix, qui a tiré au sort ses candidats juste avant le second tour. *« À Rennes on a discuté avec eux pour qu'ils présentent leur candidat sur une circonscription différente de la mienne »,* explique Charlotte Marchandise. Mais cela ne sera pas le cas partout : à Paris, notamment, il y aura des candidats #MaVoix face à Caroline De Haas et Thomas Watanabe-Vermorel.

Bref, l'Archipel citoyen ressemble plus pour l'instant à un gros chantier qu'à une île paradisiaque. Mais les candidats ne le nient pas : leur démarche s'inscrit dans le temps long. « *Il faut bien démarrer quelque part. En 2012, on n'avait pas une circonscription* », raconte Isabelle Attard, avant de rappeler : « *On construit en marchant.* » Éclats de rire dans la salle : la référence au mouvement d'Emmanuel Macron était bien évidemment involontaire.

**Lire aussi :** [Ces mouvements citoyens qui veulent renouveler la démocratie](#)

**Source :** Martin Cadoret pour *Reporterre*

**Photos :** © Martin Cadoret/*Reporterre* sauf :  
. chapô : [Pixabay](#) (CC0)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-candidats-citoyens-tentent-de-se-faire-une-place-aux-legislatives>